

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**Lecture du Dimanche**

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de  
Montreal.

**Paraissant le Samedi.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

**DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.**

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHES, Archevêque de Montréal.

## SOMMAIRE

Dix-huitième dimanche après la Pentecôte. — Sermon donné à Notre-Dame de Montréal, dimanche le 12 octobre, par Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke. — La voiture du bon Dieu. — La Société de Colonisation. — Le Viatique. — Nominations — Nouvelles religieuses : Rome, France, États-Unis.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	21	OCTOBRE	— St-Lin.
MERCREDI,	23	“	— St-Joachim de la Pointe Claire.
VENDREDI,	25	“	— St-Joseph du Lac.
DIMANCHE,	27	“	— St-Thomas.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	20	OCTOBRE	— 19 P. Pureté B. V. M., d. m.
Lundi,	21	“	— SS. Ursule et Comp. v. M. M. d.
Mardi,	22	“	— De la Ferie.
Mercredi,	23	“	— T. S. Rédempteur, d. m.
Jedi,	24	“	— St-Raphaël Archange, d. m.
Vendredi,	25	“	— SS. Chrysanthé et Darie, MM.
Samedi,	26	“	— De la Vigile.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche 20, La Société des Commis-Marchands assistera à la grand messe à 10 hrs.

Congregation N. D. — Mercredi 23, profession.

Valleyfield — Dimanche 20, confirmation.

Dimanche 20. — Solennité du Titulaire de Saint-Calixte, Sainte-Thérèse et St-Lin.

## A V I S

Pour les abonnements et l'administration de LA SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

## DIXNEUVIEME DIMANCHE APRES LA PENTE- COTE

« Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut célébrer les noces de son fils. (S. MATTH., XXII).

I. Les noces royales auxquelles nous sommes conviés sont les fêtes de l'alliance que le Fils de Dieu a contractée avec la nature humaine ; alliance pleine de mystère. Elle a commencé en ce monde au moment de l'incarnation, et elle se consummera au ciel. Toutes les âmes régénérées peuvent aspirer à l'union divine ; mais celles-là seulement qui sont spécialement consacrées au Seigneur reçoivent avec solennité le titre auguste d'épouses de Jésus Christ. Les magnificences de Salomon que nous décrivent les livres sacrés n'étaient que les pâles images du mystère du mariage spirituel ; et l'homme ne saurait s'en faire une idée, puisque l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur n'a pas compris ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. La vie religieuse, avec ses labeurs et ses joies, n'est qu'une préparation à ces fêtes éternelles.

Immense charité de Dieu ! Comment ne pas être ravi d'admiration quand on considère l'excès de son amour !

II. L'âme qui aspire à l'honneur des noces divines doit avant tout s'humilier, afin de devenir sainte ; car son fiancé est le Saint des saints. Or, il n'y a que les âmes religieuses, dit saint Bernard, qui puissent mener une vie parfaitement sainte ; puisque, éloignées du commerce du monde, elles pratiquent les règles de la sainteté évangélique ; et, préservées de l'esprit du siècle, elles sont plus humbles, plus recueillies et plus fortes. Les communautés, dit saint Grégoire de Naziance, sont les noviciats du ciel. Ce sont les asiles sacrés où le Seigneur assemble ses fiancées pour les préparer au jour des noces. Et à cet effet, il les nourrit d'amour, les enrichit de vertus et les exerce à la vie des anges. Saint Augustin dit qu'elles doivent mener une conduite toute divine, puisqu'elles ont pour époux un Dieu.

Reconnais donc, âme religieuse, ta haute dignité ! Purifie-toi par la pénitence ; couvre-toi de tous les parfums de la vertu ; et rends-toi digne par une incorruptible fidélité de porter la couronne nuptiale au festin de l'Époux.

## OUVERTURE DES COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTREAL

Messe solennelle du Saint Esprit à Notre-Dame, dimanche 13 octobre.

SERMON DE

**Mgr A. BACINE, Evêque de Sherbrooke**

A Domino factum est istud, et est  
mirabile in oculis nostris.

C'est par le Seigneur que cela a  
été fait, et cela est admirable à nos  
yeux. (Ps. 117, 23).

Messieurs, (1)

Mes Frères,

Dieu, dans sa sagesse infinie, emploie, pour ses œuvres, ce qu'il y a en apparence de plus faible, pour faire éclater davantage sa puissance et sa miséricorde.

C'est ainsi qu'il a voulu agir dans la fondation de Ville-Marie, pour montrer qu'il était en tout l'auteur de ce grand ouvrage.

Le dix-huit mai 1612, le Père Vimont, de la Compagnie de Jésus adressait à la petite colonie de Montréal, ces paroles prophétiques : " Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénévé ; mais il est jeté par des mains si pieuses, si animées de l'esprit de foi et de religion, que, sans doute, il faut que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts. "

M Olier qui conçut, le premier, le dessein de l'établissement de Ville Marie, ne crut pas que ce fût assez pour son zèle de travailler à la sanctification de l'ancienne France, par la fondation du Séminaire de Saint-Sulpice, s'il n'en étendait les effets et les bienfaits jusque dans la Nouvelle-France.

Nommer M. Olier, c'est rappeler la noble origine, la haute vocation de Ville-Marie ; c'est évoquer le souvenir de M. de Maisonneuve, de M. de Lanaudière, de la vénérable sœur Margue-

(1) Mgr l'Archevêque de Montréal, Mgr l'Archevêque de St-Boniface, Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe.

rite Bourgeois, de Mlle Manse ; c'est rappeler les noms glorieux des Brébeuf et des Lallemant, des Lemaître, et des Vignal, des Lambert Glosse et des Claude de Brigeac ; le dévouement héroïque de Daulac et de ses seize compagnons qui en sacrifiant si généreusement et si noblement leur vie, inspirèrent tant de terreur pour le nom de Montréal et sauvèrent tout le Canada.

Lorsque, du haut de la montagne que Jacques-Cartier appela Mont-Royal, nous contemplons cette belle et grande cité de Montréal, majestueusement assise sur les bords du Saint-Laurent, les institutions de sa foi et de sa charité, les palais du commerce et de l'industrie, nous admirons, nous bénissons les desseins de la Providence qui a donné une telle croissance au grain de sénévé, aujourd'hui un grand arbre ombrageant, de ses vastes et fructueux rameaux, notre belle patrie. Dans notre joie et notre reconnaissance, nous répétons les paroles du saint roi David : " C'est par le Seigneur que cela a été fait, et c'est admirable à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* "

A toutes ces gloires, Montréal vient ajouter celle de l'enseignement universitaire. La métropole commerciale du Canada donne la main à l'antique cité de Champlain que Pie IX, d'illustre mémoire, a bien voulu appeler la métropole du catholicisme dans l'Amérique septentrionale, pour s'élever aussi haut que possible dans les régions de la pensée, et se former par l'étude de la philosophie et de la théologie, du droit et de la médecine, des sciences et des arts, une nouvelle couronne de gloire.

Réunis en ce jour, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, pour appeler sur les travaux des maîtres de la science les lumières de l'esprit de sagesse et d'intelligence ; sur la jeunesse studieuse les bénédictions du ciel, reconnaissons hautement que l'homme a besoin de Dieu, que Jésus-Christ est notre Seigneur, qu'il règne sur nous, que la religion et la science doivent s'unir dans une alliance heureuse et fructueuse.

Je suis donc amené à vous dire l'idée que l'on doit se faire d'une Université catholique, et les graves devoirs qu'une si hautel institution nous impose.

. I

Continuatrice de l'œuvre de Jésus-Christ, l'Église va, à travers les siècles, répandant la lumière, faisant l'ordre, assurant la liberté,

donnant la paix aux hommes de bonne volonté. La fin qu'elle se propose, c'est le progrès, l'accroissement du règne de Dieu sur la terre, et partant de la vérité, de la justice et du bonheur. Cette Eglise appelée par les prophètes, la cité de Dieu, ayant ses fondements sur la montagne sainte, accomplit ce que, depuis Jérusalem et Nicée, elle a toujours placé en tête de ses solennelles professions de foi : *Credo in Deum*, dit le symbole des apôtres ; *Credo in unum Deum*, dit le symbole de Nicée.

Considérant combien, par l'étude des lettres, la foi catholique est affermie, le culte de Dieu propagé, la justice honorée, et les autres vertus illustrées, les Souverains Pontifes se sont toujours employés à propager les lettres et les sciences avec leur autorité souveraine, avec un zèle qui n'a jamais failli.

Mais, ce n'était pas assez de favoriser le développement de l'esprit humain, en formant et en protégeant ces écoles qui conservèrent, après la chute de l'empire romain, le feu sacré de l'intelligence, ils les prirent sous leur protection spéciale, leur accordèrent de nombreux privilèges : ces précieux berceaux des lettres et des sciences prirent bientôt le nom d'Universités.

Au point de vue de la pensée, les universités sont nées de l'effort naturel de l'esprit humain cherchant à s'instruire, à comprendre ce qu'il constate dans la nature, dans l'histoire, dans la religion, dans l'homme, en un mot, de la soif de savoir.

Au point de vue de l'Eglise, et en tant qu'institution de l'Eglise, l'Université est une corporation catholique, scientifique, libre et glorieuse, jouissant de toute l'autorité d'un tribunal, aréopage suprême, conférant les honneurs académiques, enseignant la jeunesse studieuse, exerçant l'action scientifique la plus libre, unie à la foi la plus entière et la plus filiale.

Réunir en faisceau toutes les branches du savoir humain à la religion, comme les nervures des voûtes des basiliques se reliait aux fortes murailles qui les soutiennent et les couronnent, voilà ce que l'Eglise entreprit de réaliser dès son apparition dans le monde : une foi immuable pour base et pour règle ; une science progressive, comme objet et comme but. Tel est le principe fondamental des universités catholiques.

L'éternité et la vérité sont au ciel, dit saint Augustin ; on arrive à la vérité par la foi.

C'est ce qu'ont compris les plus belles intelligences qui ont brillé dans le monde, que les sciences même profanes rappo-

chaient l'homme de Dieu, éclairaient les esprits aux rayons de l'éternelle sagesse. Grand est notre Seigneur, grande est sa puissance, s'écriait Kepler, à la vue de ces lois, sur lesquelles repose l'astronomie moderne, dont son génie venait de surprendre le secret. Newton proclamait que tous ses efforts et ses travaux avaient pour but de glorifier Dieu et ses perfections infinies. O sainte vérité, s'écriait Bossuet, je vous dois trois sortes de témoignages : je vous dois le témoignage de ma parole ; je vous dois le témoignage de ma vie ; je vous dois le témoignage de mon sang. Périront tous mes discours, disait le Prophète (Ps. cxvi, 6), et que ma langue soit éternellement attachée à mon palais, si je t'oublie jamais, ô vérité, et si je ne te rends pas témoignage.

Puisque l'homme dépend tout entier de Dieu comme de son Créateur et Seigneur, puisque la raison créée est absolument sujette de la vérité increée, nous sommes tenus de rendre par la foi, à Dieu révélateur, l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté.

“ Quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison ; et Dieu ne peut pas se nier lui-même, ni le vrai contredire le vrai. ”

“ Et non seulement la foi et la raison ne peuvent être en désaccord, mais elles se prêtent un mutuel secours ; la droite raison démontre les fondements de la foi, et, éclairée par sa lumière, elle développe la science des choses divines ; la foi délivre et prévient la raison des erreurs, et l'enrichit d'amples connaissances. ”

“ Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes ; bien plus, elle reconnaît que les sciences et les arts, venus de Dieu, le Maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce. ” (1)

Les sciences sont donc les auxiliaires de la religion, dans l'éducation des âmes. “ Chacune, dit Pie IX, a le droit de rester sur son terrain, de se gouverner par ses propres lois, de choisir la

(1) Constitution dogmatique sur la foi du concile du Vatican.

méthode la mieux adaptée à son objet; et aussi longtemps qu'elle se renferme fidèlement dans le cercle de ses attributions, sans porter atteinte à aucune vérité certaine, sa liberté demeure intacte et son autonomie complète." (1)

Telle est, MM. les professeurs de l'Université, la noble tâche que vous avez à remplir. Persuadés que toutes les sciences viennent de Dieu et retournent à Dieu, par vos leçons, vous allumerez le flambeau auquel la raison divine n'èlera ses lumières; vous élargirez le cercle des connaissances; vous déclarerez à l'ignorance une guerre sans trêve; en un mot, vous offrirez à vos concitoyens le magnifique spectacle des sciences humaines venant se ranger autour de la religion, pour lui rendre en éclat ce qu'elle leur prête de force et d'inspiration.

Voilà pourquoi la religion bénit vos travaux, et vous rappelle que la charité ne doit jamais cesser d'unir des cœurs animés de la même foi, qui combattent sous le même drapeau, qui se font gloire de confesser que Jésus-Christ est la vie, la vie des anges et des hommes, la vie des âmes et des nations, dont le règne s'étend aux siècles des siècles.

## II

L'érection de l'Université Laval, le 8 décembre 1853, fut l'heureux couronnement des sacrifices que nos pères s'étaient imposés pour l'éducation de la jeunesse.

La noble mission de diriger l'enseignement universitaire fut confiée au Séminaire de Québec: récompense méritée par les immenses services qu'il a rendus aux lettres, dans notre pays.

Tous les amis sincères de leur pays saluèrent avec un joyeux enthousiasme l'Université Laval, lui souhaitaient bonheur et prospérité. L'Épiscopat et le clergé y trouvaient une grande école pour l'enseignement théologique; le Barreau, des chaires de droit pour le développement des connaissances légales; la Médecine, des facultés pour le progrès des études médicales.

Évidemment, la divine Providence eut ses desseins sur les destinées du Canada français, en concentrant ici dans un vaste corps, où se réunissent la foi et les sciences, tout ce que notre patrie avait disséminé de forces intellectuelles et morales.

"C'est de tout cœur, dit Léon XIII, que nous félicitons Nos

---

(1) Lettre de Pie IX à l'Archevêque de Munich.



Vénérables Frères les Archevêques et Evêques du Bas-Canada, ainsi que les autres ecclésiastiques et laïcs fidèles, qui, pour encourager et promouvoir une œuvre si utile, y ont consacré leur industrie et leur fortune, comme aussi tous ceux qui, dociles aux exhortations de ce Saint-Siège, ont fait affilier à cette Université leurs séminaires et leurs collèges. Car, il résulte de là qu'il y a uniformité dans l'enseignement et la formation de toute la jeunesse, et par suite que l'on consolide et que l'on resserre de plus en plus les liens qui unissent ensemble les fidèles de tout le pays. "

Comme rien n'est plus à cœur à notre glorieux Pontife que de rendre de jour en jour plus stable ce magnifique domicile des sciences, pour mieux pourvoir au maintien de la paix et de la concorde, il donne à Montréal des avantages signalés, par sa constitution *Jam ludum*. Il déclare de nouveau que seule l'Université Laval est reconnue et regardée comme l'Université catholique du Bas-Canada, ayant son siège principal à Québec, et comme un autre siège de la même Université, exerçant son magistère à Montréal. Ce sont là des témoignages éclatants de la sollicitude paternelle du Saint-Siège Apostolique envers notre pays.

Dans sa Lettre Pastorale du 17 juin dernier, notre vénéré Métropolitain s'exprime ainsi :

" C'est donc avec la plus vive reconnaissance pour le Siège Apostolique que nous accueillons l'expression de ses désirs et de ses volontés, qui nous sont exprimés d'une manière aussi solennelle dans cette Constitution.

" Mais notre reconnaissance ne doit pas être stérile et inféconde ; elle doit être active : nous ne devons pas nous borner à saluer avec respect l'Institution universitaire, nous lui devons de plus notre coopération, et, soit dans le clergé, soit parmi les fidèles, tous, il nous semble, ont pour devoir d'aider dans la mesure de leurs forces et dans la sphère d'action qui leur est propre, à maintenir ce sanctuaire de la science. "

Tous ces actes nous font voir la volonté du Vicaire de Jésus-Christ, et son amour pour notre pays: Le désir de son grand cœur, c'est de rendre de jour en jour plus stable cette union des esprits et des cœurs, d'affermir, de favoriser de toutes ses forces cette belle Université, de manière qu'elle ne rencontre de jour en jour que des circonstances plus prospères et plus favorables.

Cet appel du Saint-Père a été compris par tous les hommes de bonne volonté ; et c'est, Messieurs, votre honneur et en même temps votre gloire d'y avoir répondu par votre filiale soumission, et d'avoir pu dire, comme saint Pierre disait au Fils de Dieu : " A qui irons-nous, Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle. " (S. JEAN, VI, 69).

Reconnaissance, à Sa Sainteté Léon XIII d'avoir rappelé à tous, avec l'autorité de sa parole, d'une manière si lumineuse, la voie à suivre. Puisse son cœur abreuvé de tant d'amertumes, être consolé par l'union de tous les catholiques de notre pays, sous son autorité paternelle, comme une grande, sage et vaillante famille.

De cette union des esprits et des cœurs dépendent l'ordre et la prospérité de notre pays ; elle est la condition indispensable pour faire le bien.

N'oublions jamais les sages conseils du Ve Concile de Québec : " Nous ne sommes pas, nous catholiques, tellement forts que nous puissions, sans danger rendre nos frères séparés témoins de nos divisions intestines ; d'ailleurs, la charité qui doit unir les membres de la grande famille catholique, nous prescrit des règles que nous ne saurions violer sans offenser Dieu. "

Ne séparons jamais la vérité de la charité ; n'ayons tous qu'un cœur et qu'une âme ; ne donnons pas à l'adversaire des marques de faiblesse ; au contraire cherchons notre appui et notre consolation les uns auprès des autres : cette union sera notre force, notre force victorieuse : "*Veritatem autem facientes in charitate.*" (EPHES., 13, 14).

Souvenez-vous de vos ancêtres et des grandes choses qu'ils ont faites ; interrogez vos pères, et ils vous diront ce que vous devez faire pour maintenir le présent à la hauteur du passé, pour conserver leurs traditions de foi, de zèle, de fidélité à Dieu et à la patrie.

Jé ne puis terminer ce discours, sans vous rappeler que l'Eglise célèbre aujourd'hui, en même temps que la Maternité de la Sainte Vierge, la fête de saint Edouard, patron de notre vénéré Métropolitain.

Cette fête coïncidant avec l'inauguration des cours des facultés de l'Université Laval, remplit nos cœurs d'une sainte joie, et nous impose le doux devoir d'offrir nos sincères souhaits de bonheur au pontife bien aimé en qui la religion vénère un père.

Quelle douce consolation pour vous, Monseigneur, de voir les plus hautes illustrations du corps enseignant appeler sur leurs travaux l'assistance divine, et en même temps la jeunesse studieuse qui doit profiter de leurs leçons et de leurs lumières, se grouper autour de nos saints autels pour rendre hommage au Seigneur et chanter ses louanges.

Vivez de longues années, Monseigneur, pour le bien de votre peuple, pour la sanctification des âmes, pour la gloire de Jésus-Christ.

Faites descendre les bénédictions du ciel sur cette grande cité de Montréal, qui a ses fondements dans la foi, qui se fait gloire d'appartenir à Marie, la Vierge Immaculée ; bénissez les professeurs et les élèves de l'Université Laval ; bénissez cette Institution religieuse et nationale, afin qu'elle produise de jour en jour des fruits abondants de salut, qu'elle soit la consolation de la religion, la gloire et la force de notre patrie.

---

## LA VOITURE DU BON DIEU

---

C'est à Montréal que je l'ai rencontrée.

Il semble qu'elle devrait être toute d'or, cette voiture-là, plus belle que les équipages des princes, plus étincelante que le char du soleil dont les poètes anciens nous ont parlé.

Eh bien, non : elle est de bois, toute noire, sans grâce aucune.

Pas de velours, pas de soie, pas de coussins moelleux comme dans ces voitures de grandes dames qui, à l'heure de la promenade, circulent sur la rue Saint-Jacques ou la rue Sherbrooke.

Elle a l'humble aspect de la pauvreté et la sévérité de la pénitence.

Pas de cochers en livrée. Un seul cheval la traîne, quoiqu'elle soit bien lourde à certains moments.

Les mondains ne s'en occupent guère, mais j'imagine qu'autour d'elle il y a des centaines d'anges voltigeant sans cesse.

Tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir, on peut la voir, dans les rues de notre ville, malgré le froid et la pluie, malgré la neige et la boue.

Elle est complètement fermée : c'est une sorte de cloître ambulante.

Celles qui y montent sont de saintes recluses.

Bienfaitrices du monde, elles veulent, en passant au milieu de lui être vues le moins possible.

Si elles sortent ainsi, ce n'est point pour se promener, se délasser, ou respirer un air vivifiant dont elles auraient cependant si grand besoin. Non ; elles vont uniquement mendier pour de nombreux vieillards qu'elles ont recueillis sous leur toit et qui les appellent leurs mères.

Aussi la modeste voiture, la voiture noire, n'a-t-elle jamais gravi les sentiers enchanteurs qui conduisent au sommet du Mont-Royal. Que trouverait-elle là haut sous les grands arbres, qu'elle pourrait recueillir pour des pauvres et des infirmes ayant besoin de pain ?

Aux riches, semble-t-elle dire, le plaisir d'entendre chanter les oiseaux, de voir couler les sources de la montagne, de respirer le parfum des fleurs.

Et la modeste voiture, la voiture noire se dirige vers les quartiers qu'habitent les âmes généreuses et charitables.

Elle s'arrête sur les marchés, devant les magasins et les hôtels, à la porte de belles maisons de pierre et d'humbles maisons de bois.

Alors les infatigables quêteuses apparaissent un instant, juste assez pour tendre la main et dire merci au nom de Dieu.

Leurs paniers s'emplissent jusqu'au bord, et leur cœur se remplit de sainte joie.

Voici le pain, la viande, les légumes, les desserts, les friandises même. Il y a place pour tout : donnez, donnez, donnez toujours.

Et la modeste voiture, la voiture noire reprend sa course. Et en attendant la récolte de la maison prochaine, les pieuses recluses prient pour leurs bienfaiteurs, récitent l'office de la Vierge ou se parlent du bonheur qu'elles ont à se fatiguer, à se dépenser pour leurs chers vieillards.

Dans leur dévouement et leur charité elles ont pris un nom dont auraient rougi les matrones romaines : elles se disent les Petites Sœurs des Pauvres.

Mais, en vérité, ne sont-ce pas les plus nobles dames de la terre, et la voiture qui sert à l'accomplissement de leur œuvre sublime ne peut-elle pas s'appeler la voiture du bon Dieu ?

## COMMUNICATION

### **Œuvre patriotique.**

La Société de Colonisation n'est peut-être pas assez connue pour être appréciée à sa juste valeur. C'est probablement une des œuvres les plus patriotiques qui existent : aider d'une manière efficace l'établissement de paroisses nouvelles, diriger vers des terrains favorables à la culture l'excédant de nos villes et de nos vieilles paroisses, enrayé par là, autant que faire se peut, le mouvement vers les États-Unis, donner au colon ce qui seul peut lui rendre l'isolement supportable, et ce que ces ressources ne lui permettent pas de se procurer, savoir un établissement religieux, une chapelle et la présence d'un prêtre, ouvrir des routes qui le mettent en communication avec les centres déjà établis, voilà le but de la Société de Colonisation.

Pour atteindre cette fin si avantageuse au pays et aux individus, on demande non-seulement la petite contribution de dix centins par an, mais encore le concours de toutes les personnes dévouées. Mgr l'Archevêque veut bien qu'un de ses prêtres fasse de cette œuvre son œuvre unique. Ce prêtre qui est le sousigné a mission et devoir de se présenter dans chaque paroisse pour établir ou activer la Société de Colonisation. Cette société se compose de membres et de zélateurs. Les membres donnent dix centins par année et ont droit, entre autres avantages, à une messe dite chaque vendredi à leurs intentions, les zélateurs prennent une liste et cherchent dix membres pour la remplir, ils ont droit, comme membres, à la messe de chaque vendredi et de plus à une seconde messe dite chaque dimanche à leurs intentions.

Les absents et les défunts peuvent être membres et conséquemment avoir part aux messes et autres avantages, pourvu qu'une souscription soit donnée en leur nom. Le gouvernement couvre le tiers des recettes de la Société de Colonisation. Ces argent sont remis à l'Archevêché, et l'emploi en est réglé par un comité de dix prêtres et de six laïques sous la présidence de l'Archevêque de Montréal. Cette société est déjà établie dans la plupart des paroisses et les zélateurs généraux sont priés de s'adresser au Prédicateur diocésain de l'Œuvre pour obtenir les objets promis et de nouveaux billets pour les zélateurs. Le prédicateur ne peut

pas visiter chaque année tous les centres locaux, mais le zéléteur général de chaque paroisse est prié de faire marcher l'Œuvre lui-même en faisant la distribution des billets que le soussigné sera bien aise de lui adresser dès qu'il sera informé du nombre voulu.

F. A. DEGAS, Ptre,

Pred. de la Colonis.

B. 3, Mile-End, P. Q

## LE VIATIQUE

.....L'homme saisit à deux mains le lourd heurtoir de fer et le laissa retomber de toute sa force sur le gros clou, à tête large, qui lui servait d'enclume. Un bruit éclatant retentit, roula dans les corridors, fut longuement répercuté par l'écho, s'affaiblit, s'éteignit enfin. Une lumière apparût presque aussitôt derrière les vitres verdâtres d'une fenêtre du premier étage, tandis qu'au rez-de-chaussée s'ouvrait l'étroit vantail d'une lucarne défendue par une grille.

— Qui va là ? demanda une voix cassée, rauque, animée par la colère. Qui donc ose frapper ainsi à cette heure ?

— Ce n'est pas à vous que j'en veux, demoiselle Victoire, répondit avec calme le paysan qui usait de si brutales façons pour éveiller les gens.

— Est ce donc vous, Antoine Favel ?

Au même instant la fenêtre du premier étage s'ouvrit, et la vénérable figure, couronnée de cheveux blancs, du curé de Montcernin se montra, éclairée par la pâle clarté d'une lampe.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il à son tour d'un air étonné.

Mais demoiselle Victoire avait déjà fait tourner la clef dans la serrure, et le visiteur, ayant franchi le seuil du presbytère, fut introduit dans la cuisine, où régnait une douce chaleur. Le curé s'étant revêtu de sa douillette pardessus sa soutane, se hâta de descendre.

L'abbé Broëx, curé de Montcernin, était un vieillard de soixante ans, d'une haute stature, aux membres musculeux. Depuis trente ans, il dirigeait et gouvernait cette pauvre paroisse de deux ou trois cents âmes, située sur un des plateaux les plus élevés des Alpes savoyardes.

— Comme te voilà transi, Antoine ! dit l'abbé Broëx d'un ton

affectueux ; assieds-toi et bois un verre d'eau-de-vie ; puis tu me diras ce qui t'amène si tard... ou plutôt si matin, car je me suis couché à minuit, et je dormais depuis...

— S'il y a du bon sens de se mettre au lit à des heures pareilles ! s'écria la servante du ton de la plus violente indignation... Ah ! vos livres, vos livres !... Que ne puis-je en bourrer le poêle de ma cuisine ! le bois est si cher !

— Qui donc travaillerait, alors ? Parle, mon brave Antoine.

— Monsieur le curé, je suis venu des Aygues, ici, tout d'une trotte. C'est loin ! Je suis parti un peu après la tombée de la nuit, mais il y a tant de neige !

— Est-ce qu'il y a un malade aux Aygues ?

— Hélas ! il n'y est peut-être plus à cette heure, monsieur le curé !... Vers midi, il fut pris d'un mal subit... Il n'a pas repris connaissance. La femme et les enfants m'ont envoyé vers vous... Faut-il que le malheureux meure sans confession ?

— Vite..., mes bottes, mon manteau... Victoire... mon chapeau, pressez-vous ! Oh ! mon Dieu, faites que j'arrive à temps !

— Monsieur le curé ne partira pas, déclara nettement Victoire, qui néanmoins s'empressa de réunir les objets demandés, coiffa son maître d'un vieux chapeau réservé pour ces sortes d'occasions, lui jeta un épais manteau de drap sur les épaules, et se dépêcha d'enduire de graisse les bottes de gros cuir... Non, monsieur le curé, y pensez vous par cette froidure ? Il y a deux pieds de neige au moins...

Quatre pieds, interrompit Favel, et pas de chemin tracé.

— Vous voyez ! Et le ruisseau Noir...

— Il coule à pleins bords et roule d'énormes pierres, ajouta le paysan.

— Tu ne m'as pas dit le nom du moribond ? demanda le prêtre tout à coup.

— C'est Démétrius Blanc, répondit Antoine, qui fixa un regard timide sur la figure bouleversée du vieillard.

— Démétrius Blanc ! Oh ! mon Dieu ! Démétrius Blanc !

La servante éleva vers les cieux ses deux bras, l'un enfoncé jusqu'au coude dans une botte, l'autre armé d'une brosse :

— Eh bien ! voilà qui est bon ! Doux Jésus... Oh ! par exemple ! s'exclama-t-elle coup sur coup. Démétrius Blanc ! Justement le seul mauvais sujet de la paroisse ; le prêteur à usure, celui qui n'a pas mis les pieds à l'église depuis qu'il est revenu

de France, il y'a beau temps ! Irez-vous, monsieur le curé ? Celui qui ne salue jamais la croix, qui siffle quand la procession passe ! Un ivrogne... un larsonneur de biens... N'y allez pas, monsieur le curé !

Sur quoi la bonne fille alla chercher des bas de laine et de gros gants en poil de lapin qu'elle tendit à son maître pendant qu'il se chaussait.

— Un homme, dit-elle en grondant, qui vous a insulté plus bas que terre, et qui vous aurait battu, sans Antoine, ici présent.

Le vieux curé se leva, ayant terminé ses préparatifs.

— Allons, Antoine, dit-il, il faut que tu m'accompagnes, mon garçon. Le clerc est trop vieux et trop faible et ne pourrait faire cent pas dans la neige. Tu doubleras l'étape, mais c'est une œuvre de charité qui te sera comptée là-haut !

— Pardi ! monsieur le curé, quand même le clerc ou un autre viendrait, croyez-vous que je resterais ici, vous sachant exposé ?

— Adieu, Victoire, dit le curé. Vous n'oublierez pas d'envoyer ce matin une écuelle de bouillon et une bouteille de vin à la malade de chez Pierre-Jacques. Et dites un chapelet pour le pauvre Démétrius, ma fille.

Il ouvrit la porte ; le vent s'engouffra avec violence dans l'ouverture. La modeste église du village était là, tout auprès, sur un plateau qui dominait l'humble presbytère et les quelques chaumières éparses aux alentours. L'abbé Broëx y pénétra, accompagné d'Antoine, qui portait une lanterne. Il mit dans son sac de velours la petite pixide renfermant la sainte hostie et la boire d'argent pleine de l'huile sacrée, et suspendit ce sac à son cou, boutonnant son manteau par-dessus. Antoine prit le rituel et la sonnette.

\* \* \*

Il fallait, en temps ordinaire, deux heures pour aller de l'église aux Aygues. Mais en hiver le double de ce temps suffisait à peine. Or, ce jour-là était le surlendemain de la fête de Noël, et les anciens ne se souvenaient pas d'avoir vu un hiver aussi terrible. Les Aygues, misérable hameau de trois ou quatre feux, gisaient au fond d'un ravin, que fendait une énorme montagne, entourée de précipices. Pour y arriver, il fallait gravir les pentes abruptes de la montagne, franchir la crête, et descendre, par un sentier



étroit, les flancs escarpés du ravin, au fond duquel mugissait un torrent.

Cette nuit là, précisément, était une de ces terribles nuits d'hiver alpestre. Un froid glacial pénétrait la nature entière ; le ciel était d'un gris de plomb. Un tapis de neige épais, d'une blancheur uniforme, crue, aveuglante, s'étendait à perte de vue. Un calme profond régnait partout.

L'abbé Broëx et son guide marchaient d'un bon pas, déblayant la neige, au fur et à mesure, avec leurs bâtons. La lanterne d'Antoine projetant un rayon de lumière devant eux, et derrière eux leurs ombres s'allongeaient démesurément.

Chemin faisant, le prêtre priait.

Antoine Favel songeait aux bœufs de son étable, au blé dont regorgeait son grenier, et un peu aussi à sa ménagère.

Ni le prêtre, ni le paysan ne sentaient la fatigue. Ils allaient d'un bon pas, l'œil fixé dans l'orbe lumineux que traçait la lanterne sur la neige, qui s'amonçelait à droite et à gauche.

Peu à peu, cependant, la sueur perla sur leurs fronts ; ils ralentirent le pas ; leur respiration fut moins régulière. Antoine ne tenait plus sa lanterne d'une main aussi ferme : le curé interrompait de temps à autre sa prière.

Il y avait près de deux heures qu'ils montaient, et ils étaient loin encore de la forêt. Ils continuèrent leur route péniblement, échangèrent quelques paroles brèves, s'encourageant l'un l'autre.

— Ah ! monsieur le curé ! dit Antoine d'un ton de regret, si je n'avais pas oublié ma gourde !...

— Oh ! mon pauvre ami, tu m'y fais penser ; je n'ai pas pris la mienne. Quelle imprudence !

(A suivre).

---

## NOMINATIONS

---

Par décision de Mgr l'Archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. H. Charpentier, chapelain de la Miséricorde.

M. A. Dugas, chapelain de Ste-Darie.

M. J. Chicoine, vicaire à St-Henri, à Montréal.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences vient d'enrichir de nouveau privilèges la prière à saint Joseph, donnée avec l'Encyclique *Quamquam pluribus*. Aux termes de cette Encyclique, une indulgence de sept ans et sept quarantaines a été accordée pour chaque fois que, pendant le mois d'octobre, on ajoutera cette prière à la récitation du Rosaire. Le nouveau décret universel et perpétuel de la Sacrée Congrégation des Indulgences porte qu'une indulgence de 300 jours, à gagner une fois par jour et applicable aux défunts, est attachée à la récitation de cette prière à toute époque de l'année.

— Le Saint-Siège fait préparer, à l'imprimerie vaticane, une publication de la plus haute importance. C'est le recueil des documents diplomatiques, relatifs aux négociations qui ont précédé la prise de Rome en 1870. La publication de ces pièces serait faite au cas où le Pape serait obligé de quitter Rome. Elle contient entre autres choses des lettres inédites de Napoléon III et de Victor-Emmanuel, avec les réponses de Pie IX.

— Le cardinal Schiaffino, qui vient de mourir à Subiaco, où il visitait l'abbaye dont il était abbé commendataire, était né à Gênes, le 4 septembre 1829. Il entra en 1846 dans la congrégation bénédictine des Olivétains, dont il fut nommé en 1870 vicaire général.

C'était un publiciste éminent, un théologien de haute valeur et un éloquent orateur. S. S. Léon XIII le préconisa évêque-titulaire de Nissa et le nomma président de l'Académie ecclésiastique. En 1884, le Souverain Pontife le promut à la charge de secrétaire de la congrégation des Evêques et Réguliers, et au consistoire du 26 juillet de la même année, il le créa cardinal prêtre du titre des saints Jean et Paul.

Le cardinal Schiaffino avait été président honoraire de l'exposition vaticane. Il s'était occupé de son organisation avec un grand zèle.

France. — On s'apprête à fondre, à Annecy, sous les vocables de saint François de Sales, patron de la Savoie, de sainte Geneviève, patronne, et de saint Denis, premier évêque de Paris, l'énorme cloche qui est destinée à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Cette cloche — la Savoyarde — qui coûtera 70,000 francs et pèsera 16 000 kilogrammes, est, comme le savent nos lecteurs, offerte à la basilique par les habitants de la Savoie, dont les souscriptions ont été recueillies par Mgr l'Archevêque de Chambéry.

Elle prendra rang au nom des cloches célèbres : la cloche de Saint-Jean-de-Latran qui ne sonne que pour la mort du Souve-

rain Pontife, et la fameuse cloche de Moscou, la ville sainte de Russie.

Le son de la " Savoyarde " sera plus grave encore que celui du bourdon de Notre-Dame, qui pèse 16,000 kilos.

La souscription a déjà réuni 41,000 frans ; sur le bronze seront gravés les armoiries et les noms des souscripteurs.

Une des inquiétudes du début s'est portée sur le joug, et l'on s'est demandé où l'on pourrait trouver en Savoie un chêne pouvant fournir une pièce de bois parfaitement sain, de 4 mètres de longueur, ayant au moins un mètre 50 à chaque face de son carré. Jusqu'à ce jour, les recherches avaient été inutiles ; mais une lettre annonce que M. le comte de Montbron, de Chauffailles, fait offrir à Mgr l'Archevêque de Chambéry l'arbre nécessaire pour la suspension du bourdon ; ce chêne est une vraie merveille. Il est le plus bel arbre de la contrée, et son propriétaire, il y a dix ans, en a refusé 1,500 francs.

C'est la maison Paccard Frères, d'Annecy, qui sera chargée de la coulée de cette pièce monumentale. En même temps qu'ils sont peut-être les plus habiles fondeurs de cloches du monde entier, les MM. Paccard sont encore d'excellents chrétiens.

**Etats-Unis.** — Les cinq nouveaux diocèses que le Souverain Pontife crée aux Etats-Unis, à l'occasion du centenaire de l'institution de la hiérarchie catholique sont ainsi formés :

Un siège métropolitain de Saint-Paul Minnesota est détachée une partie qui devient le nouveau diocèse de Wiona.

Le vicariat apostolique de Dakota est divisé en deux parties, formant le diocèse de Siouxfalls et le diocèse de Jamestown.

Le vicariat apostolique du Minnesota septentrional formera également deux nouveaux diocèses, celui de Saint-Claude et celui de Dulouth.

**NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES**



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.

II March., XII, 46.

Rév. Père Allaire.

**DE PROFUNDIS.**

# B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8:30 à 9:30 " "

---

## VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE.,** Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.,**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

---

## CLOCHES POUR EGLISES

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

**HENEELY & CIE.,**

ETABLIS EN 1826.

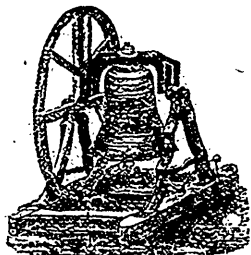
WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSELL,**

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRERES,**  
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise  
Notre-Dame, Montreal

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**  
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.  
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

**QUERY FRERES**  
ARTISTES-PHOTOGRAPHES  
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.  
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**PENTURES** A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises et  
et dans un plus grand nombre d'édifices  
publics, les seules durables.  
Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres  
Chez **L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.**

**CHARLES A. BRIGGS**  
**CHAPELIER et MANCHONNIER**  
MAISON FONDÉE EN 1862  
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc  
2097, RUE NOTRE-DAME.

**J. H. WALKER**  
**DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS**  
ETABLI EN 1850  
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

**FONDERIE DES ARTISANS**  
FONDEE EN 1870  
**DAY & DEBLOIS**  
FABRICANTS DE LA  
Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUIRÉ" pour chauffage des Eglises,  
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons  
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :  
**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-**  
**turés et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-**  
**les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures**  
**pour Cimetières, etc., etc.**  
120, RUE ANNE, - MONTREAL

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. SÉCYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

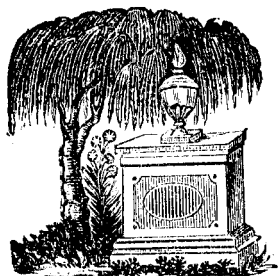
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Piâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,  
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

## MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et  
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King,

MONTREAL, P. Q.

# LOTERIE NATIONALE

## CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-huitième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 20 Novembre 1889, à 2 Heures P. M.

**VALEUR des LOTS : \$50,000,00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

### NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do .....	2,000.00	2,000.00
1	do .....	1,000.00	1,000.00
4	do .....	500.00	2,000.00
10	do .....	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do .....	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant - - - - - \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.**

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

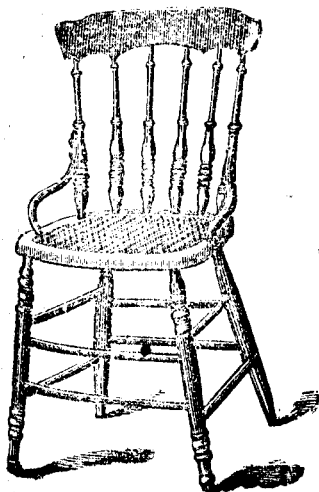
## A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé  
une spécialité. En Gros et en Détail.

**1940, RUE NOTRE-DAME. 1940**

Enseigne du Godendard Doré,

**MONTREAL.**



## GEO. H. L'ABBE & CIE

**453, 455, rue St-Jacques,**

**131, 133, 135, rue Inspecteur.**

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

**OUVRAGE GARANTI**

**PRIX LES PLUS BAS.**

# JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,  
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

## STANDARD

## LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG. ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000.  
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

## C. S. GAGNIER

## PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

ETABLIE EN 1850.

MONTREAL.

# A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No. 106.

Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
TELEPHONE No. 1404.

# JOS HUSEREAU

## PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc,

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

# A. PALASCIO

## MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,  
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.